

---

# DEMANDE

## D'autorisation d'ouvrir un débit temporaire

---

Monsieur le maire,

Je soussigné \_\_\_\_\_ agissant au nom de l'association « \_\_\_\_\_ » en qualité de Président ai l'honneur de solliciter l'autorisation pour

- ouvrir un *débit de boissons temporaire* de groupes II et III, conformément à l'article L. 48 du Code des débits de boissons.

Ce débit temporaire de boissons sera installé \_\_\_\_\_ de Fléré la rivière

**Le \_\_\_\_\_ 20 de 8 h du matin jusqu'à Minuit**

**À l'occasion d'\_\_\_\_\_**

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour l'association, le Président

M. \_\_\_\_\_.

---

## ARRÊTE DU MAIRE

---

Je soussignée, BRAUD Michel, Maire de Fléré la Rivière,

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1, L 2212-2, L 2214-4 et L 2542-8 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

### Arrête :

Que M. \_\_\_\_\_ agissant en qualité de Président de son association est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boisson de groupes II et III

Installé \_\_\_\_\_ de Fléré la Rivière

Le \_\_\_\_\_ 20 de 8h du matin jusqu'à Minuit

À l'occasion de \_\_\_\_\_

Le Maire,



Fait à Fléré la Rivière le \_\_\_\_\_ 20

M. BRAUD Michel

---

## AVIS DU MAIRE

---

Favorable

Défavorable

A la demande Ci-dessus.

Le \_\_\_\_\_ 20

M. Michel BRAUD  
MAIRE

